



# BARRAGE

Novembre 2006

Association d'usagers du Palais sur Vienne - (loi 1901) - Membre de "Sources et rivières"

Vous attendiez des nouvelles de Barrage : les voici, nous devons sortir ce journal dès la réunion de la CLIS : commission de surveillance Valdi, afin de vous rendre compte des dernières informations, elle s'est enfin tenue le 15 novembre. Cela a retardé la parution du journal. Entre temps d'autres événements sont venus s'ajouter aux préoccupations des Palaisiens. C'est aussi vous qui faites vivre ce journal, car vous êtes nombreux à nous contacter et nous interpellier sur des sujets aussi divers que variés. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues afin de nous aider pour la rédaction des articles/ enquêtes/ témoignages..), mais surtout la diffusion par le porte à porte au plus grand nombre, nous permettant de limiter nos frais d'expéditions. Ce journal est uniquement financé par les cotisations des adhérents ou des sympathisants. Bonne lecture à tous.

Jean Pierre CHAUFFIER

## Antenne: merci SFR Le Palais a sa "tour Eiffel" !!

Alors qu'aucun problème de couverture pour les téléphones mobiles n'existe sur le Palais, le passage en force de l'opérateur est révélateur de l'état d'esprit par lequel ces sociétés imposent leurs systèmes et choix technologiques, (télé sur le portable) au mépris de la concertation, des interrogations, des craintes et observations des populations riveraines.!

## Une ultime proposition de Barrage

Suite à notre dernière réunion, en accord avec les participants (adhérents & riverains) **BARRAGE** retirait sa requête en annulation – suite au vice de forme dans la procédure précédente et lançait une proposition de conciliation (le moindre mal) pour une nouvelle implantation de l'antenne, au lieu dit "les ânes" Cette proposition semblait pertinente, car située en milieu boisé à plus de 400m des premières habitations, contrairement aux "Rivailles", et à une altitude similaire.

### Les réponses:

Un courrier à Mme le Maire lui demandait son soutien dans notre démarche, ainsi que celui du conseil municipal. Une réponse de prise en compte de notre proposition alternative nous parvenait en date du 29 septembre, nous demandant en ce cas de bien vouloir prendre part à la **nécessaire concertation** (!) avec les habitants. Nous étions bien sûr prêts à assumer nos engagements.

**Pour SFR le mépris :** La réponse de SFR datée du 17 octobre est sans ambiguïté : « l'examen d'un site alternatif entraînerait un retard important (terrains/ zone de couverture...)...Quant aux "Rivailles" les inquiétudes des riverains procèdent plus de craintes "non-raisonnées" que d'une réalité scientifique !... ». **Bref ils avaient assez perdu de temps avec les riverains.**

## Réunion d'information

jeudi 7 Décembre 2006 à 20 h

salle A Dexet rue A Briand

Questions – réponses sur les problèmes  
traités dans ce journal

Ouvert à tous

Comble de l'hypocrisie, au matin du 16 octobre, les bulldozers et autres tractopelles étaient déjà à l'ouvrage sur les hauteurs du Puy Neige, sous une forme plutôt cavalière et dans la plus flagrante violation du code de l'urbanisme en ce qui concerne le chemin d'accès réalisé dans un bois classé malgré la demande de reboisement du commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique de modification du PLU (Plan d'Urbanisme).

(Antenne suite )

## Aujourd'hui, que faire ?

Chez nos amis de Tulle, la municipalité et l'association locale se sont battus pour un changement de site et semblent sur le point d'aboutir: des antennes existantes vont être déplacées. Exemple à méditer, **ce n'est pas parce que l'antenne est installée que l'on ne peut pas la faire déplacer, mais tout le monde doit tirer dans le même sens.**

Alors que nous demandions pour la populations et riverains juste un temps nécessaire à la réflexion et à la prudence, sans que personne n'ait pu nous rassurer ni nous apporter la preuve de l'innocuité de telles installations, nous avons été mis devant le fait accompli. Au cours de la fête de la science, une conférence organisée par la DRASS/DDAS, l'ENSIL et l'Université de Limoges, présentait le 12 octobre dernier le thème " Champs Electro-Magnétiques, Téléphonie mobile & santé " **BARRAGE** assistait à cette " pseudo " conférence intéressante à priori, mais n'apportant pas les réponses aux nombreuses interrogations suscitées par l'assistance. Une partie non négligeable du public (à majorité jeune) quitta la salle

sans attendre la fin de cette " pantalonnade " tant le manque de consistance et d'arguments fiables n'avaient pu convaincre et intéresser les participants. Cette anecdote, nous conforte dans nos réflexions. Les opérateurs y ont affirmé, sans rire, que la concertation avec les riverains était de règle pour toute implantation d'antenne.

Le 24 janvier 2006, lors d'une rencontre en mairie, l'opérateur s'était engagé auprès des riverains à faire effectuer des mesures de champs électromagnétiques, la municipalité en avait aussi pris l'engagement (*Flash infos/nov. 2005*).

Nous n'avons jamais été informés, à ce jour, des résultats de telles mesures ! Nous voici une fois de plus confrontés à la réalité des événements et si vous êtes si nombreux à nous contacter depuis l'installation de l'antenne, nous demandons à toutes les personnes se sentant concernées de **rester mobilisées afin de poursuivre notre démarche et d'arriver au moins à faire déplacer cette antenne**

## Antennes : plus que jamais le doute

### France :

Suite au discrédit public jeté par le Président de l'AFSSE (Agence Française de Sécurité Sanitaire) sur les rapports concernant la téléphonie mobile rendus par cette agence, une enquête conjointe de l'Inspection Générale de l'Environnement (IGE) et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) dénonce les liens personnels et financiers unissant certains experts aux opérateurs. « Les inspecteurs ont dressé un réquisitoire impitoyable qui discrédite l'ensemble des travaux d'expertise de l'AFSSE ( Que Choisir Nov 2006) .

Il a fallu que les Associations saisissent la CADA ( commission d'accès aux documents administratifs) pour que ce rapport sorte du secret.

**Il n'existe plus d'expertises innocentant les effets des micro-ondes électromagnétiques émises par les antennes relais ... et les portables**



## Des antennes cela se démonte

### Exemple au lycée de Montluçon

Le Directeur Régional de France Télécom. confirme que les six émetteurs GSM placés sur le toit du lycée ont été arrêtés le 4 octobre 2006 France télécom et le Conseil régional doivent convenir des conditions du démontage

## VALDI : La CLIS enfin réunie - avancées et problèmes

La CLIS a pour objet de promouvoir l'information du public sur les problèmes posés par l'usine en ce qui concerne l'environnement et la santé. Prévues en juin, reportées en septembre elle s'est enfin tenue le 15 novembre. Ayant posé 8 questions par écrit, résultat de nos débats avec les Palaisiens, nous avons enfin une série de réponses.

### Valdi a franchi 2 étapes

#### -1) de 2001 à 2005

Pendant 4 ans les énormes fours qui brûlaient les matériaux usagés pour récupérer les métaux nobles n'était pas équipés des moyens nécessaires (filtres...) pour respecter les normes des différents rejets dans l'air en milieu urbain, les contrôles, comme nous l'avions dénoncé, n'existaient qu'occasionnellement. L'air du Palais a bien été pollué [ *si le four n'avait pas explosé combien de temps les décideurs auraient couvert ou laissé faire?* ]

#### -2) 2006 l'année de mise aux normes

Les fours ont été dotés de sécurités, de filtres, permettant aujourd'hui le respect des normes de rejets de gaz, poussières, métaux dans l'air. Par la pression exercée sur les diverses administrations BARRAGE a joué un rôle important pour obtenir le simple respect des normes. Aujourd'hui l'usine s'auto-contrôle en continu et nous pouvons avoir accès à une synthèse des auto-contrôles . **Le progrès est incontestable.**

#### - Les engagements pris devant la CLIS

a)- **Il y aura des contrôles indépendants et inopinés** faits par les services départementaux ( DRIRE) sur l'ensemble des rejets avant la prochaine CLIS qui se réunira au 1er trimestre 2007. nous serons informés et aurons connaissance des résultats.

b)- **La vitesse de sortie des fumées sera accélérée**, les projetant plus haut, diminuant le risque de retombées sur le voisinage.

c)- **Le bruit qui dépasse les normes autorisées** de jour comme de nuit, a été diminué grâce au remplacement des broyeurs anciens par un nouveau, enfermé dans un local isolant. Des mesures vont être pratiquées aux Rivailles ( 25 Nov ) : des investissements appropriés devraient permettre d'atténuer les nuisances sonores de Valdi. (et aussi de FCP: lettre de la DRIRE à Barrage/juin 2006).

d)- **Faire que l'aire de stationnement des camions** soit accessible même le week-end

e)- **Une information sera distribuée** aux riverains en collaboration avec la mairie sur le fonctionnement de l'usine et un plan sécurité mis au point - que faire en cas d'accident ?

VALDI le PALAIS

### -3 Rejets atmosphériques

Récapitulatif de la réduction d'émission de SO<sub>2</sub>

2003 - 2004 : env 800 mg/Nm<sup>3</sup> de SO<sub>2</sub>

2005 : 215 mg/Nm<sup>3</sup> de SO<sub>2</sub>

2006 : - de 50 mg/Nm<sup>3</sup> de SO<sub>2</sub>

facteur 16

La norme imposée depuis 2001 est de 50

(document fourni par Valdi)

### La 3ème étape

#### **un plan de prévention des risques, voire une prévention santé**

Le respect des normes ne signifie pas : tout va bien, plus de problème, cela ne dispense pas de prendre des précautions complémentaires.

Il y a (dans le respect des normes prises séparément) un peu de dioxine, un de plomb, un peu de dioxyde de SO<sub>2</sub>, pas mal de cuivre, de Zinc, etc... , mais quand tout se rajoute, qui peut affirmer qu'il n'y a aucun risque pour la santé ?

Toutes les études ( Limair...) montrent que le Palais sur Vienne, et notamment les quartiers des Rivailles et du Poueix, zone urbaine en plein développement, sont particulièrement touchés par des pollutions.

Pour ces quartiers, nous devons pour la santé des riverains et des personnels être encore plus exigeants. A notre demande les responsables de l'usine devront présenter à la prochaine CLIS **une étude de l'impact des rejets sur la santé des riverains . Cela devrait permettre de développer un plan de prévention des risques, voire une prévention santé pour les riverains notamment pour les enfants et les personnes âgées.**

#### **La création d'une CLIS FCP ( Fonderie de Cuivre)**

Dans le même esprit nous demandons **la création d'une CLIS FCP** car cette usine rejette aussides polluants dans l'atmosphère

La non existence d'une CLIS FCP gêne le fonctionnement de la CLIS VALDI (il y a conflit permanent pour savoir qui pollue) - " la création d'une CLIS peut être prise à l'initiative du Conseil Municipal " code de l'environnement ( partie législative), chapitre 5, Art /:L122 .

**Barrage va demander officiellement à Mme le Maire du Palais la création d'une CLIS FCP**

Yvan TRICART (membre de la CLIS Valdi)

## **Ruisseau du Palais : 5 sources de pollution - Les 3 premières sont en voie de règlement**

- 1) **les rejets en eau des usines Valdi et FCP**  
passent depuis trois ans par la station de traitement des eaux (commune FCP/VALDI) installée par CGEP avant d'être envoyés dans le Ruisseau du Palais, la qualité de l'eau rejetée doit être confirmée par un organisme indépendant.
- 2) **les infiltrations de l'ancienne décharge CGEP.** Suite à l'action de Barrage avec d'autres associations, un arrêté préfectoral avait contraint la CGEP à effectuer au printemps des travaux de dépollution à proximité du viaduc, ( faute de pouvoir obtenir de réponse précise sur le lieu précis d'enfouissement, nous restons dubitatifs quant à l'évacuation des boues " polluées " vers une décharge classe 1) . La réhabilitation du site ( drainages / engazonnement / plantations....) semblait terminée , or depuis plusieurs semaines, les travaux ont repris de plus belle et un immense " trou béant " a fait apparaître diverses curiosités et des rejets liquides de couleurs inquiétantes...! D'impressionnantes quantités de terre ont encore été enlevées ou évacuées. Nous étions en droit de nous interroger sur des travaux d'une telle envergure.  
**Informations obtenues lors de la CLIS Valdi :**  
La CGEP après plusieurs tâtonnement est en passe de récupérer les eaux d'infiltrations très polluées qui traversaient l'énorme décharge de la CGEP pleine de cuivre, arsenic, acides divers... avant d'aller en direct dans le Ruisseau du Palais. Ces eaux seront maintenant dépolluées par la station de traitement avant d'être renvoyées dans le Ruisseau.
- 3) **Les rejets de la société Imérys ( ex.KPCL)**  
C'est une fois de plus une association, l'association de pêche (APPMA) qui est intervenue auprès des services de la préfecture, afin que la société Imérys ( ex.KPCL) mette fin à ses rejets polluants et cesse de finir d'achever ce pauvre ruisseau, suffisamment mal en point ! L'arrêté Préfectoral donne jusqu'à la fin de l'année pour l'arrêt des rejets. La DRIRE affirme que le délai sera tenu.
- 4) **Les décharge du Mas-Levrault (BTP), et la décharge municipale du Palais/Vienne .**  
Ces deux sites en amont ont aussi une part de responsabilité dans la dégradation de la qualité des eaux et de l'état du ruisseau, mais pas grand monde semble vouloir s'en préoccuper...  
**Pour combien de temps encore ?**

**La suppression de ces points noirs ne serait pas sans conséquences sur la qualité des eaux y compris de la Vienne où finalement se déversent tous ces rejets !**

**Redonner vie au Ruisseau du Palais en faire un agréable lieu de détente et peut être demain de pêche semble désormais envisageable**

## **WATTELEZ**

Peu d'informations nous sont parvenues à ce jour le site du Puy Moulinier ne semble pas être classé " prioritaire " dans les préoccupations concernant l'élimination des stocks de pneumatiques à " responsables défaillants "...c'était pourtant une priorité écrite dans les projets de l'Agglomération. Le doute est permis, surtout lorsqu'un co-responsable politique de " l'agglomération ", déclarait dernièrement sur l'antenne d'une radio régionale, que concernant le projet d'une piscine de type " olympique " (initialement envisagée sur ce site) le dossier serait choisi en fonction de la meilleure proposition et que peu de communes pouvaient prétendre à ce projet en fonction du lieu d'emplacement, des propositions et de l'état d'avancement du projet en vue d'une finalisation avec l'aide financière de l'agglomération. Y a-t-il un véritable projet communal et quel est son état d'avancement ? Ce serait un projet ambitieux pour notre commune et le point d'orgue de la coulée verte descendant du haut du Palais. Un véritable " poumon vert " et pourquoi pas une zone piétonne/piste cyclable rejoignant Limoges (rive Maison rouge) par les bords de Vienne depuis le pont de Panazol, comme cela existe déjà sur la rive opposée. Certes de nombreuses difficultés techniques existent, mais il faudra bien s'y pencher afin que ce projet se réalise un jour car la demande est pertinente et intéresse pas mal de monde !

### **BARRAGE à France Inter**

dans l'émission de Daniel Mermet « Là bas si j'y suis »

C'est une reconnaissance de notre action lors de la bataille sur la remunicipalisation de l'eau au Palais sur Vienne.

Le journaliste nous a fait parvenir les CD de tous les enregistrements avec le souhait que  
**« notre association fasse des petits dans l'hexagone. »**

## **Réunion d'information**

**jeudi 7 Décembre 2006 à 20 h**

**salle A Dexet**

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Email.....

Adhésion : ..... 7 € Soutien financier ..... €  
(chèque à l'ordre de Barrage)

Si vous voulez participer ou faire des suggestions Ecrire à : Barrage : 63  
route des Bardys 87410 Le Palais sur Vienne **IPNS**